

Hauts-de-France, Aisne
Soissons
Cathédrale Saint-Gervais-Saint-Prottais, place Cardinal-Binet

Ensemble de l'autel secondaire de la chapelle Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus (plate-forme d'autel, autel-tombeau, gradin d'autel, tabernacle, retable)

Références du dossier

Numéro de dossier : IM02005428
Date de l'enquête initiale : 2004
Date(s) de rédaction : 2013
Cadre de l'étude : mobilier et objets religieux la cathédrale de Soissons
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : plate-forme d'autel, autel, gradin d'autel, tabernacle, retable
Précision sur la dénomination : autel secondaire ; autel tombeau
Appellations : de la chapelle Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus
Titres :

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Emplacement dans l'édifice : seconde chapelle nord de la nef

Historique

Le chanoine Jean-Baptiste Castel, ancien vicaire général sous Monseigneur de Fitz-James, fait édifier et décorer vers 1778-1780, deux chapelles ouvrant sur le collatéral nord du chœur. Le lambris et l'autel sont installés en 1780.

En 1877, cette chapelle - où se trouve alors le tableau du Baptême du Christ - est aménagée pour recevoir les appareils d'un calorifère qui y subsiste jusqu'en 1892, date à laquelle l'évêque demande son enlèvement. Il est probable que ce changement d'affectation, même temporaire, ait entraîné de grands bouleversements dans l'aménagement et le décor de la chapelle, mais les archives n'en précisent malheureusement pas l'étendue.

Les bombardements de la Première Guerre mondiale affectent particulièrement cette partie de l'édifice. Mais il faut attendre que la nef restaurée soit rendue au clergé pour que commence la réparation de cette chapelle et de sa voisine. Les deux chapelles rénovées sont bénies le 5 mars 1933. Celle-ci est alors consacrée à sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, canonisée quelques années auparavant. Grâce à l'existence de lambris de la fin du 18e siècle, provenant du salon de l'ancien évêché et remisés à la Sous-Préfecture depuis la séparation des Églises et de l'État, la chapelle peut alors retrouver approximativement l'aspect qui était le sien au moment de sa construction. En revanche, elle doit être dotée d'un autel et d'un retable modernes, dont le décor fait référence à la sainte patronne du lieu. Ce mobilier a peut-être été réalisé sur les dessins de l'architecte Émile Brunet, qui présidait à la restauration de l'édifice depuis la fin de la guerre et est également le concepteur d'autres éléments de l'ameublement de la cathédrale au cours de cette décennie. L'installation au centre du retable du tableau peint par Gabriel Girodon vers 1938 a parachevé la résurrection de cette chapelle.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle
Dates : 1933 (daté par source),
Stade de la création :

Description

L'ensemble, dont la silhouette rappelle le mobilier du 18^e siècle, est composé d'une plate-forme d'autel parquetée et d'un autel tombeau de plan rectangulaire horizontal et d'élévation galbée. Au-dessus, un gradin d'autel s'allonge de chaque côté d'un tabernacle central, de plan carré et d'élévation droite. L'espace intérieur du tabernacle est fermé par un battant. Le tabernacle et le gradin s'adossent au retable qui possède des bords verticaux, mais est cintré à sa partie supérieure. Tous ces éléments sont réalisés en chêne. Ce mobilier est mouluré petit cadre et est porteur d'un décor en relief sculpté dans la masse.

Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : menuiserie

Éléments structurels, forme, fonctionnement : plan, rectangulaire horizontal ; élévation, galbé, droit ; battant, 1

Matériaux : chêne (en plusieurs éléments) : taillé, poli, ciré, mouluré petit cadre, décor en relief, décor dans la masse

Mesures :

Mesures de l'ensemble : h = 520 ; la = 265 ; pr = 197. L'autel et sa plate-forme mesurent 110 cm de hauteur. Le tabernacle mesure 71 cm de hauteur.

Représentations :

Une croix entourée d'une couronne de roses est sculptée sur le devant de l'autel. Le battant du tabernacle est occupé par un calice posé sur des nuées. Une grande hostie rayonnante, portant l'inscription IHS en relief, dépasse de la coupe du calice. Le retable est orné d'une sorte d'agrafe rocaille surmontée d'une croix.

État de conservation

bon état

Un côté de l'autel a néanmoins été brûlé.

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de l'Etat

Références documentaires

Documents d'archive

- AD Aisne. Sous-série 4 J : 4 J 2 (copie des "**Mémoires pour servir à l'histoire de Soissons et du Soissonnais**" d'Antoine-Pierre Cabaret, seconde partie).
p. 339.
- A Évêché Soissons. Série P (paroisses) : P Soissons-Cathédrale, 1 C 5. **Bulletin paroissial de l'église cathédrale de Soissons**.
avril 1933, février 1938.

Illustrations



Vue générale de
l'autel et de son décor.
Phot. Marie-Laure Monnehay-
Vulliet, Phot. Irwin Leullier
IVR22_20010202597VA

Dossiers liés

Est partie constituante de : Ensemble du décor des deux chapelles nord de la nef, dites chapelle Notre-Dame de Liesse et chapelle Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus (IM02005421) Hauts-de-France, Aisne, Soissons, Cathédrale Saint-Gervais-Saint-Protais, place Cardinal-Binet

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Présentation du mobilier de la cathédrale Saint-Gervais-Saint-Protais de Soissons (IM02002751) Hauts-de-France, Aisne, Soissons, Cathédrale Saint-Gervais-Saint-Protais, place Cardinal-Binet

Auteur(s) du dossier : Christiane Riboulleau, Martine Plouvier

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Vue générale de l'autel et de son décor.

IVR22_20010202597VA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet, Auteur de l'illustration : Irwin Leullier
(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation